

Prévention

Une offre d'accompagnement enrichie, efficace et simplifiée...
pour renforcer notre partenariat

ACTIONS

en milieu
professionnel

CONSEILS

aux employeur·euses
et aux agent·es

SUVIS

individuels
et particuliers

- Notre mission : vous proposer du temps de prévention en réponse à vos **obligations** en matière de santé au travail.
- Riche de son expérience en matière de santé des agent·es des territoires du Nord, les expert·es de la santé au travail du Cdg59 ont pensé et élaboré **une offre de service enrichie pour renforcer l'efficacité de vos actions de prévention.**

NOS EXPERT·ES

Des métiers complémentaires pour des regards croisés

Psychologue du travail

Contribue à l'amélioration des conditions de travail par des entretiens individuels

Infirmier·ère de santé au travail

Réalise des visites d'information de prévention

Conseiller·ère en maintien dans l'emploi et mobilité

Accompagne le reclassement en cas d'inaptitude

Agent·e Chargé·e de la Fonction d'Inspection (ACFI)

Evalue les risques professionnels

Médecin de prévention

Suivi médical et pilotage des actions de prévention

Ergonome

Améliore les conditions de travail et d'usage

Assistant·e social·e du travail

Assure le suivi individuel des agent·es en difficulté

A VOS CÔTÉS

Pour respecter vos obligations et promouvoir la prévention de la santé de vos agent·es, le Cdg59 vous propose de :

- **PROFITER** de l'expertise d'une équipe pluridisciplinaire en inter action
- **RENFORCER** vos actions de prévention primaire (risques professionnels et à la santé publique)
- **MAITRISER** des outils et des méthodes pour mener une politique de prévention efficace
- **FACILITER** et encourager l'engagement de tous en matière de santé au travail
- **INSTAURER** des temps d'échange et de concertation avec nos expert·es

VOS SOLUTIONS

DEVELOPPER la santé au travail durable de vos agent·es et **GARANTIR** la qualité des missions de service public



LA SANTÉ ET LE TRAVAIL au coeur de nos actions

PRÉVENTION : Une offre d'accompagnement enrichie, efficace et simplifiée...
pour renforcer notre partenariat

VOS AVANTAGES

Une offre enrichie pour un accompagnement pluridisciplinaire renforcé

UN ACCOMPAGNEMENT « SUR-MESURE » qui intègre à la fois

- la mise à disposition de temps médecin ou de l'infirmier·ère de santé au travail
- les interventions ponctuelles des expert·es de l'équipe pluridisciplinaire piloté·es par le·la médecin de prévention
- le suivi médical obligatoire et particulier pour chacun·e de vos agent·es

DES SOLUTIONS « SPÉCIFIQUES » complémentaires qui s'adaptent à tous les besoins particuliers

- missions d'inspection
- document d'évaluation des risques professionnels
- accompagnement à la mise en œuvre des politiques de prévention
- diagnostic des risques psychosociaux
- permanences psychologiques
- permanences sociales
- accompagnement en ergonomie
- etc...

NOS ENGAGEMENTS

réciproques dans un esprit de confiance

Vous garantir

- du temps de prévention coordonné et piloté par le·la médecin de prévention
- l'indépendance des professionnel·les de santé conformément aux règles de déontologie
- votre liberté de décision et d'action

NOTRE PARTENARIAT : Pour continuer à bénéficier de nos services de prévention

L'échéance de mise en application de notre convention est fixée au **1^{er} NOVEMBRE 2020**.
Afin de continuer à bénéficier de nos services de prévention, il suffit de :

- 1° Délibérer
- 2° Signer la convention en double exemplaire
(à télécharger sur [www.cdg59.fr/prévention/pôle SST/recourir aux services du PSST/conventions](http://www.cdg59.fr/prévention/pôle_SST/recourir_aux_services_du_PSST/conventions))
- 3° Transmettre les deux exemplaires au Cdg59

Contact : Pôle Santé Sécurité Travail - 03 59 56 88 09 - mame@cdg59.fr



Le Cdg59 autorise la réutilisation de ses informations et documents dans les libertés et les conditions prévues par la licence sous réserve d'apposer la mention :
« Source : Cdg59, titre et lien du document ou de l'information et date de sa dernière mise à jour »